



paysage · aménagement · environnement · urbanisme · écologie

PRÉSENTATION DE L'AGENCE & PORTOFOLIO

Siège social à Chartres :
2-4 rue du 14 juillet
28000 Chartres
Téléphone : 02 37 21 19 19



Paysage & Territoire

Paysage & Territoire
Forme juridique : SAS
Création : 2001
Capital social : 100 000 euros

Responsable d'Agence :
Valérie Coz

Siège social à Chartres :
2-4 rue du 14 juillet
28000 Chartres
Téléphone : 02 37 21 19 19

Site de Lille :
679 avenue République
59000 Lille
Téléphone : 03 28 38 00 44

contact@paysage-et-territoire.fr
www.paysage-et-territoire

DÉMARCHE

Paysage & Territoire regroupe, en une structure d'études pluridisciplinaire, les collaborateurs disposant des expériences et compétences pour les études de diagnostic et de conception en paysage, organisation urbaine et intégration de la démarche de Développement Durable, appliqués aux projets d'aménagement de l'espace et du territoire.

L'agence a été créée dans le but de valoriser et d'identifier clairement auprès des Maîtres d'Ouvrages, les compétences de ses professionnels du Paysage, de l'Urbanisme, de l'Ecologie et de l'Architecture. Cette structure 100% indépendante conserve en plus, l'efficacité et la complémentarité d'un partenariat de travail rôdé, avec les bureaux d'études VRD dont IRIS conseil.

Par les missions menées au sein de l'agence ou par celles conduites par ses collaborateurs dans le cadre d'expériences professionnelles antérieures, **Paysage & Territoire** intervient à toutes les échelles du projet d'aménagement de l'espace et à des niveaux de complexité très divers.

La nature de ses missions est variée :

- . Etudes amont, diagnostics,
- . Programmation de projet,
- . Schémas Directeurs,
- . Chartes urbaines,
- . Dossiers de Subventions,
- . Gestion environnementale des projets d'infrastructures et d'aménagements urbains,
- . Conception d'espaces urbains et naturels de l'Esquisse au Dossier Travaux,

. Concertation et communication,

. Suivi des travaux paysagers.

L'équipe **Paysage & Territoire** portera un regard large et sensible sur la mission qui lui sera confiée. En effet, considérant que la notion de « projet » ne se résume pas à proposer des réponses aux problématiques techniques et fonctionnelles, elle s'attachera d'emblée à suivre une démarche globale allant dans le sens du processus de création du territoire, de développement durable (intégration et croisement des volets sociaux, environnementaux et économiques dans la démarche de projet) et du respect de l'environnement.

C'est avec une approche multicritère que nous analyserons le site, établirons les conclusions ainsi que les propositions d'aménagements qui en découleront, tout en gardant à l'esprit le respect de l'enveloppe financière et du programme, reflet des attentes du maître d'ouvrage. Revaloriser les lieux, leur redonner une identité qui entraîne l'adhésion de la majorité de la population, trouver les dispositions qui en assureront la pérennité et les composantes qui en feront la fierté des habitants, usagers et visiteurs, voici les leitmotivs du paysagiste dans le cadre d'une opération de requalification urbaine.

Les compétences et les références de l'agence Paysage et Territoire sont reconnues par l'attribution d'une qualification OPQIBI en « Etude des techniques de paysage ».

ÉQUIPE



Valérie COZ - concepteur paysagiste et architecte DPLG
Responsable d'agence et chef de projet

- . Certificat d'Etudes Supérieures Paysagères de l'ENSP Versailles
- . Architecte DPLG - UPA 6 Paris la Villette
- . 1er cycle en Arts Plastiques - Faculté de Haute Bretagne à Rennes



Philippe DANDOIS - Paysagiste concepteur

Chef de projet et contrôleur travaux

- . Graduat "Architecte des Jardins et du Paysage" de l'Institut d'Enseignement Supérieur Horticole de l'Etat Gembloux, Belgique



Vivianne BROQUAIRE - Concepteur paysagiste et urbaniste

Chef de projet et contrôleur travaux

- . Licence professionnelle de Coordonateurs de projets en aménagements paysagers- université de Lille 3
- . Master Aménagement Urbanisme et Développement des Territoires- Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille 1



Marianne CABANIS - Paysagiste concepteur DPLG

Chef de projet et contrôleur travaux

- . Paysagiste DPLG de l'ENSP Versailles
- . BTS de l'ENSAAMA Paris 15ème



Yolène HIRSCH - Paysagiste concepteur

Chef de projet et contrôleur travaux

- . Obtention du titre de Paysagiste Concepteur
- . Master en Architecture du Paysage, Gembloux AgroBioTech – Belgique
- . Licence Biologie des Organismes et Ecologie des Ecosystèmes, Université Paris-Sud XI – Orsay (91)



Yannick RONZONI - Paysagiste concepteur DPLG et urbaniste

Chef de projet et contrôleur travaux

- . Master II Urbanisme durable et projets de territoire - Formation continue - IUAR Aix Marseille
- . Paysagiste dplg de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles-Marseille.
- . CESP ENSP Versailles Antenne de Marseille
- . BTS « Aménagements Paysagers » ESA Angers



Mohamed Tayeb SILINI -Architecte

Chargé d'études

- . Master 2 Géographie Développement, métropolisation, territoires, transfrontaliers Université de Lorraine - Metz
- . Master 2 Architecture option : Habitat et Projet Urbain département d'Architecture et Génie civil - Mostaganem - Algérie
- . Licence en Architecture et urbanisme département d'Architecture et Génie civil – Mostaganem - Algérie



Mathilde ALBANÈSE - Paysagiste

Chargé d'études

- . Master en Architecture du Paysage, Agro-Biotech de Gembloux - Belgique
- . Bachelier en Architecture des Jardins et du Paysage, heCH ISIA de Gembloux
- . BTS Agricole option aménagement paysager, Institut de Genech



Lucie MARTIN - Licencié en Aménagements paysagers

Assistante d'études en paysage et infographie paysagère

- . Licence professionnelle Aménagements Paysagers, option Infographie paysagère – ESA Angers (49)
- . Brevet de Technicien Supérieur Aménagements paysagers – Campus métier nature Coutances (50)

MOYENS TECHNIQUES

Serveur

1 serveur de données
1 serveur de messagerie

Sauvegarde des données

Système de sauvegarde

Réseau

Paysage & Territoire possède un accès privé interne (VPN) sur ligne fibre de 20Mo et une plateforme d'échange de fichier DTS (Doubletrade), offrant ainsi la possibilité d'un échange rapide et fiable de tous documents et informations.

Les messageries sont externalisées chez Microsoft.

Postes

10 stations graphiques, dont 2 ordinateurs portables,

Impressions

2 traceurs A0 couleurs
1 scanner/copieur de plans A0
2 copieurs scanners A4/A3 laser couleurs + 3 imprimantes bureautiques

2 vidéoprojecteurs
3 appareils photo numériques
2 GPS
1 dictaphone

Logiciels

DAO / CAO / cartographie
Pack Adobe Creative Cloud (Illustrator, Photoshop, InDesign...)
Sketchup Pro
3D S MAX (version 2017)
Autocad 2016 à 2019 avec extension Covadis Version 16.0 d et 17.0 a (géométrie et calculs)
Autoturn 9 (girations)

Système d'Information Géographique (S.I.G.)
AutocadMap (version 2013 à 2017)
MAPINFO (version 15.0 et 16.0)
QGIS (version 2 et ultérieures)

Documents administratifs (RC, AE, CCAP) et techniques (BP, DQE, DPGF) et gestion financière des marchés
Lia Web

Bureautique
Microsoft Office 2013 à 2016 : Word - Excel - Power Point - Publisher - Access - Project
Adobe Acrobat DC

Ordonnancement et planification

Microsoft Office Project
GANTT Project

Communication

Visioconférence possible pour certains de nos échanges
Skype Entreprise

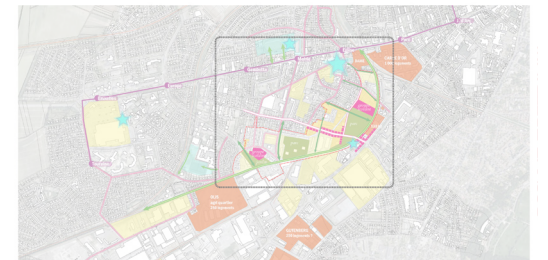
Gestion électronique des documents (GED)

Nous proposons de mettre à disposition notre plateforme DTS qui permet de communiquer et d'échanger les documents en temps réel et sans limites de taille avec tous les intervenants souhaités. Si vous disposez de votre propre application, nous nous y adapterons.

Moyens de transport

1 véhicule
Notre véhicule est équipé des moyens de signalisation adaptés pour des interventions sécurisées le long des voies de circulation et sur chantier (gyrophare, bandes réfléchissantes rouges et blanches, panneaux triangulaires de chantier AK5, cônes de Lübeck).

ESPACES PUBLICS



PÔLE GARE - RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE NICOLE, RUE CASANOVA ET RUE DU CHEMIN DE FER CHARTRES (28)

2021-2030

Maîtrise d'ouvrage : Chartres aménagement (28)

Maîtrise d'oeuvre : Paysage & Territoire
(Paysage) / Iris Conseil (VRD)

Montant des travaux : 7,6 M € TTC

Type de marché : Mission complète type loi MOP

Le projet s'intègre dans l'opération Pôle gare, projet de ZAC visant à la réorganisation et à la redynamisation à proximité du cœur de ville de Chartres, portée par la SPL Chartres Aménagement et pour partie déjà réalisée notamment au niveau du parvis de la gare et d'un nouveau zénith implanté sur d'anciennes friches ferroviaires. Il concerne le réaménagement de la rue Pierre Nicole, axe de liaison inter agglomération qui accueillera de nouveaux programmes immobiliers et celui de la rue Danièle Casanova et du pont correspondant qui connecte Chartres au nord-ouest de l'agglomération dont la ville de Mainvilliers dont l'entrée accueille des équipements publics majeurs (conseil départemental, musée, nouveau zénith) en interface avec des quartiers d'habitation.

Les objectifs visés par le réaménagement de ces voies sont la mise en valeur de l'espace public comme lieu de vie attractif et de qualité en augmentant la présence végétale le long de ces voies, l'amélioration des circulations en organisant des voies de bus et en mettant en cohérence l'ensemble des modes de déplacements, la sécurisation des cyclistes en organisant les déplacements à vélo et la confort des circulations piétonnes.



REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE ET AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE L'ÉGLISE LOUVIERS (27)

2015-2018

Maîtrise d'ouvrage : Agglomération Seine-Eure et Commune de Louviers (27)

Maîtrise d'oeuvre : Paysage & Territoire (urbanisme, paysage), IRIS Conseil (VRD), Studio Graphy (film), Agence ON (éclairage)

Montant des travaux : 2,2 M € TTC

Type de marché : Mission complète au sens de la loi MOP + diagnostic

Louviers, ville-centre de l'agglomération Seine Eure, se situe au cœur d'un territoire particulièrement dynamique en pleine évolution. Les centres d'intérêts touristiques et commerciaux de son centre-ville ne bénéficient pas d'une mise en valeur adaptée (circulation automobile, hétérogénéité des aménagements).

La requalification du Cœur de Ville permet de créer un lieu de vie où l'on retrouve services et commerces dans un cadre apaisé, d'offrir une image plus valorisante et attractive du centre-ville et de construire un projet avec les riverains et les différents usagers.

Les grandes lignes du projet

- o Requalification du Cœur de Ville en zone de circulation apaisée (zone 30) et aménagement de Pôles de Vie (zones de rencontre telles que places et voies piétonnes)

- o Redynamisation du cœur urbain

- o Homogénéisation de la qualité des espaces publics avec définition d'une typologie organisationnelle et qualitative par secteur

- o Mise en lumière de l'Église Notre-Dame et aménagement du parvis

- o Prise en compte de projets communaux à l'intérieur et autour du centre-ville : BHNS, rénovation urbaine, déplacements doux sur le centre-ville

- o Prise en compte des enjeux durables autant dans la définition technique du projet que dans l'approche globale du coût du projet

- o Conception du projet en tranches opérationnelles.



AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS DU CENTRE-VILLE SENONCHES (28)

2017-2021

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Senonches (28)

Maîtrise d'oeuvre : Paysage & Territoire
(urbanisme, paysage), IRIS Conseil (VRD)

Montant des travaux : 4.68 M € TTC (estimé)

Type de marché : Mission complète type loi
MOP + concertation publique, dossiers de
subventions et permis d'aménager

Commune de 3000 habitants, entrée Est du Parc Naturel Régional du Perche, à 40 minutes de la première agglomération, bénéficiant d'une vaste forêt domaniale et de nombreux espaces naturels à fort potentiel touristique. Centre-ville regroupant habitat d'architecture traditionnelle, monuments historiques protégés et équipements publics autour d'un axe structurant commerçant long de 700m qui distribue les autres quartiers.

Les objectifs du projet sont de requalifier les espaces publics du centre-ville et de sites proches afin de redonner une dynamique aux commerces, d'améliorer son attractivité et la qualité de son cadre de vie.



AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DE LA RUE DU VIEUX FAUBOURG ET DE SES ABORDS LILLE (59)

2020-2021

Maîtrise d'ouvrage : SPL Euralille (59)
Maîtrise d'oeuvre : Paysage & Territoire
Montant des travaux : non renseigné
Type de marché : Mission complète type loi MOP

Le quartier d'Euralille concentre les enjeux urbains. Il est le support d'une vie économique et sociale intense, d'échanges permanents et d'une offre de transports très dense. L'accroissement du réseau de bus amène notamment à revoir le fonctionnement de la rue du Vieux Faubourg, de ses accroches sur la rue des Canoniers et de la Place des Buisseries, et plus largement de tout le secteur.

L'enjeu de la présente étude est donc de proposer des solutions permettant de respecter et de mettre en valeur le caractère historique du secteur, tout en répondant aux besoins et usages actuels.

Le projet vise à créer un espace de partage entre piétons et cyclistes tout en renforçant leur sécurité, améliorer la qualité de l'espace public, conserver une partie des stationnements en veillant à ralentir l'usage de la voiture sur la rue, fluidifier la régulation des bus en adoucissant la circulation des véhicules et souligner la rue par l'aménagement de massifs de vivaces/bulbes et d'arbres.



CRÉATION D'UN ESPACE DE VIE INTERGÉNÉRATIONNEL HAZEBROUCK (59)

2018-2020

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Hazebrouck (59)

Maîtrise d'oeuvre : Paysage & Territoire
(urbanisme et paysage) et Sports des Villes
(skatepark)

Montant des travaux : 475 k€ TTC

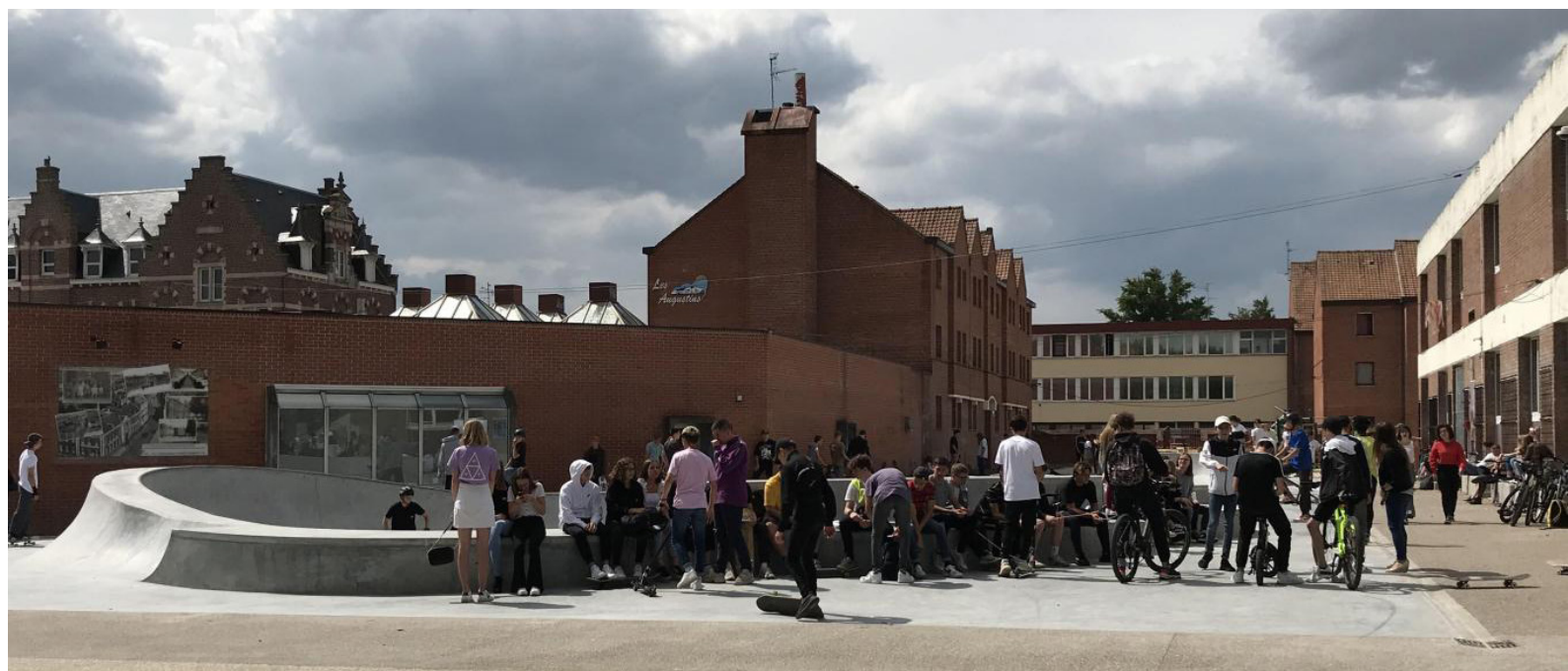
Type de marché : Mission complète type loi
MOP + Diagnostic

Le périmètre du projet est le mail Saint Eloi, mail situé dans un périmètre de protection (Église Saint Eloi), à proximité de points d'intérêts (Grand'Place, lycée, jardin public, terrains de sport, médiathèque). L'espace, d'une surface de 8 000 m², est composé du mail Saint Eloi et de la place Marcel Darou.

Le principal objectif est de concevoir un espace de vie intergénérationnel qui soit pensé comme un espace convivial et agréable permettant à tous publics de pratiquer les activités autorisées (Jeux d'enfants, skatepark, pétanque, promenade ombragée...).

Grandes lignes du projet :

- o Prendre en compte l'ensemble des usagers de manière à assurer une bonne cohabitation
- o Qualifier l'ensemble de l'espace par une cohérence générale (traitement de sol homogène) et qualitatif
- o Affirmer le lien avec le Jardin public par le renforcement de la présence végétale (tapis végétalisés) et préservation du mail de Platanes existants
- o Proposer des aménagements le long d'un axe sud-ouest/nord-est : implantations d'un skatepark, d'un boulodrome et de jeux pour enfants tout en invitant les usagers à la pause.
- o Ménager des liaisons vers le centre : création d'un cheminement qui affirme la liaison lycée/centre-ville par un traitement différencié des espaces de glisse et de jeux, ajout de mobiliers invitant à la pause
- o Préserver la tranquillité des riverains, habitations, comme le lycée
- o Préserver le site en relation avec l'église Saint Eloi



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU RIVAGE ET DE LA RUE DE SAINT-OMER AIRE-SUR-LA-LYS (62)

2016-2017

Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Aire-sur-la-Lys (62)

Maîtrise d'oeuvre : Paysage & Territoire

Montant des travaux : 480 000 € TTC

Type de marché : Mission complète de type loi MOP

La place du Rivage, d'une superficie d'environ 2 000 m² et inscrite en ZPPAUP, est dédiée au stationnement et est entourée d'une chapelle désacralisée, de commerces et d'habitations. Elle possède de véritables atouts pour devenir un véritable pôle d'intérêt.

La rue de Saint-Omer, qui traverse la place du Rivage, possède un vocabulaire routier.

Les objectifs sont de valoriser la place du Rivage et la rue de Saint-Omer de manière à également permettre d'articuler les différentes fonctions présentes : habitations, commerces, Chapelle.

Grandes lignes du projet

- o Prise en compte de l'ensemble des usagers de manière à assurer une bonne cohabitation

- o Séparation des commerces de la place par la rue Saint-Omer, axe assez fréquenté

- o Suppression d'une voie de circulation (3 voies ramenées à 2 voies) permettant de diminuer la vitesse des automobilistes et de rééquilibrer le partage modal
- o Création de stationnements minute au droit des commerces

- o Mise en cohérence de l'ensemble de la place et traitement qualitatif de celle-ci par le choix de pavés grès ancien

- o Traitement fin du nivellement de manière à proposer un espace plus polyvalent, capable de recevoir des événements occasionnels et permettant le déplacement des PMR



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE STALINGRAD IGNY (91)

2021

Maîtrise d'ouvrage : Communauté
d'Agglomération Paris Saclay (91)

Maîtrise d'oeuvre : Paysage & Territoire, IRIS
Conseil

Montant des travaux : 706 k € TTC

Type de marché : Mission de maîtrise d'oeuvre
complète + Concertation

L'opération permet l'aménagement de la place afin de renforcer l'attractivité des lieux permettant ainsi au site de devenir la « vitrine » commerçante de la ville. Cela se traduit par la création d'un espace partagé favorisant les modes actifs et les déplacements piétons, le maintien de l'ensemble des stationnements existants ainsi que le renforcement de la présence végétale.

L'objectif est d'apporter un cadre qualitatif et paysager à la place tout en préservant la capacité en stationnement pour les commerces :

- Pacifier la circulation automobile et sécuriser les cheminements des piétons et des cycles,
- Intégrer une présence végétale et notamment arborée,
- Améliorer l'accessibilité des Personnes à Mobilité réduite aux commerces,
- Maintien des usages et de l'attractivité de la place, liés aux commerces, au marché de plein vent occupant l'espace de stationnement proche de l'entrée du marché couvert, le jeudi et le dimanche, à la venue ponctuelle d'un manège
- Intégration des équipements liés à l'information et à l'évènementiel,
- Prise en compte d'espaces dédiés aux circulations douces ainsi que de leurs stationnements.



ÉTUDE DE PROGRAMMATION ET DE REQUALIFICATION URBAINE DU SECTEUR FOREAU EST ET VIEUX-PUITS LUCÉ (28)

2022

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Lucé (28)

Maîtrise d'œuvre : Marniquet Aubouin (architectes urbanistes), Filigrane (Programmation), Iris Conseil (VRD), Paysage & Territoire (Paysage)

Type de marché : Mission de conception : DIAG, établissement des scénarios d'aménagement, Plan-guide, déclinaisons e fiches actions, concertation

L'opération se déroule à Lucé, commune la plus dense d'Eure-et-Loir située au coeur de l'agglomération de Chartres. Elle concerne la réflexion sur le devenir du secteur des friches industrielles BP et Total et du parc de logements sociaux des rues Foreau et Paradis et du Vieux-Puits, sur la base de quatre axes principaux, fondés sur le programme politique général :

- Diversifier l'offre de logements
- Créer un parc boisé
- Créer une offre d'équipements et de services de proximité
- Développer les mobilités actives

L'objectif de la mission est de requalifier ce secteur dans le cadre d'un projet de réaménagement d'ensemble afin d'améliorer la qualité de vie des Lucéens, profitant également à l'ensemble des habitants de l'agglomération.

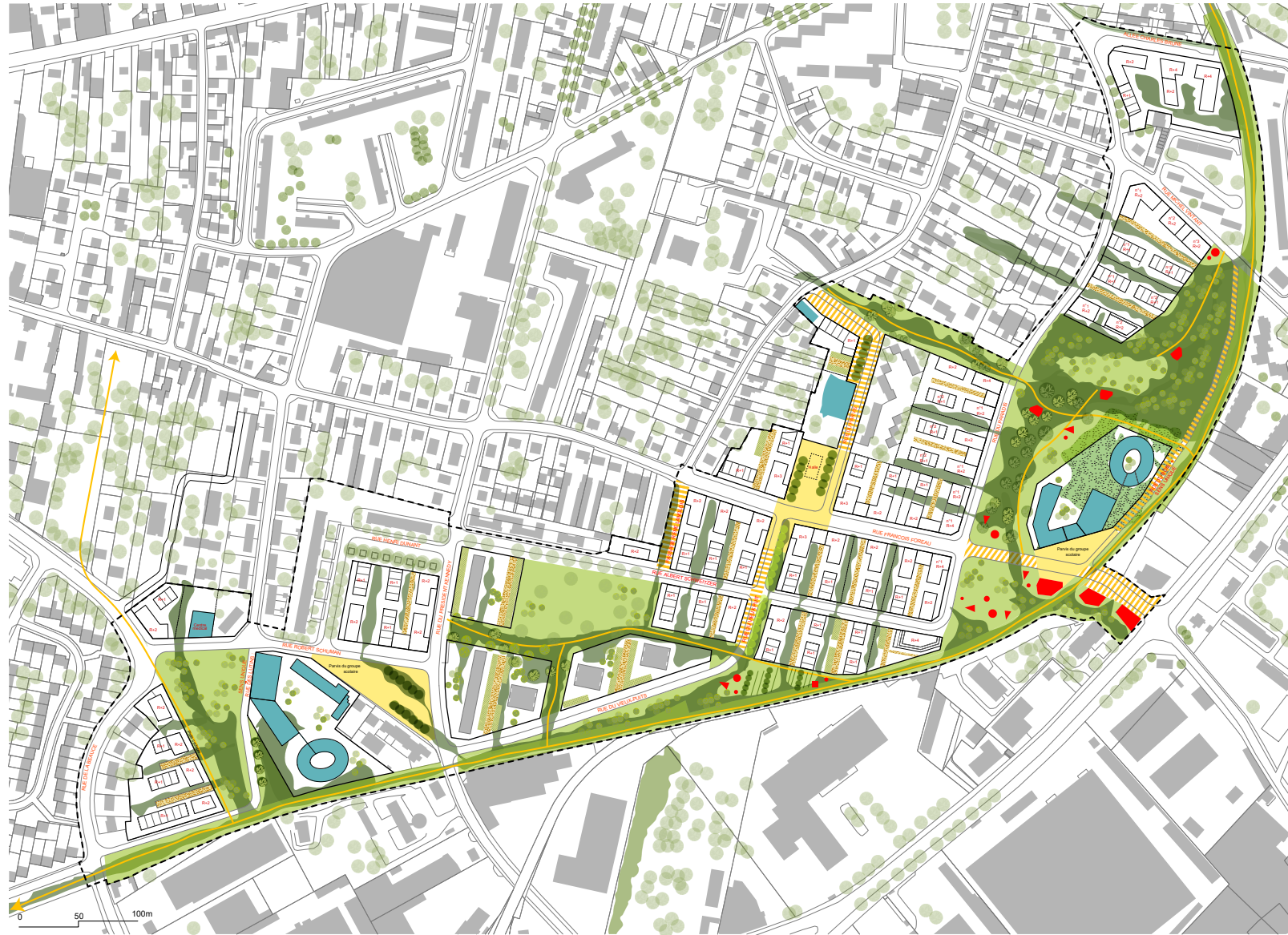
Il s'agit de maîtriser le renouvellement de ce quartier en fixant un cadre qui permette une ré-urbanisation à échelle humaine et coordonnée, tant sur le plan fonctionnel, urbanistique architectural, que paysagère. Cette programmation vise à définir les conditions de faisabilité technique, administrative et financière de cette opération permettant de se prononcer sur son opportunité, d'en arrêter précisément les contours et le programme, et d'en préciser les modalités de réalisation.

Cette étude permet de préciser les éléments de programmation et le plan guide d'un projet d'aménagement d'ensemble.

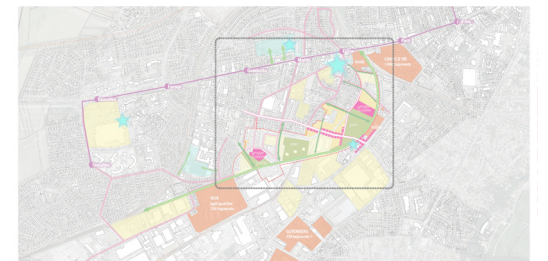
1 Une nouvelle identité paysagère forte dans le quartier

2 Changer fortement l'image de la rue Foreau

3 Adresser le quartier sur la rue du Maréchal Leclerc



PARCS URBAINS ET BERGES



AMÉNAGEMENT DU PARC D'AUBY

AUBY (59)

2021 - 2023

Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Auby (59)

Maîtrise d'oeuvre : Paysage & Territoire, IRIS
Conseil

Montant des travaux : 1 M € TTC

Type de marché : Mission de maîtrise d'oeuvre
complète

Le projet consiste à aménager le site dénommé « îlot Collège », d'une surface de 1 hectare, situé au coeur de la ville d'Auby. Il s'agit du site en friche de l'ancien collège d'Auby, aménagé en un parc paysager.

Son emplacement en coeur de ville, à proximité des habitations et des écoles, en fait donc un site idéal pour un parc récréatif et îlot de fraîcheur accessible aux aubygeois. Arboré et ombragé, il constitue ainsi un lieu privilégié notamment durant les périodes de fortes chaleurs.

L'objectif est de concevoir un parc paysager global et cohérent. Pour faire suite au projet de réalisation d'une passerelle piétons-cyclistes sur le canal de la Deûle, les abords de l'ouvrage et de ses accès sont également aménagés.

Paysage & Territoire a pris en charge la conception paysagère des deux parcs, en intégrant notamment les contraintes liées aux pollutions rencontrées.

Ambitions du projet :

- Maillage piéton
- Liaison entre des éléments urbains
- Prise en compte de nombreux usages
- Création d'un parc paysager avec conservation du patrimoine arboré existant



AMÉNAGEMENT DES QUAIS DE CLICHY ET CHARLES-PASQUA (RD1) CLICHY ET LEVALLOIS-PERRET (92)

2016-2024

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental des Hauts-de-Seine (92)

Maîtrise d'oeuvre : Ingérop (Ouvrage d'art, Assainissement) / Iris Conseil (VRD) / Paysage & Territoire (Paysage) / Architecture Néel (Ouvrage d'art)

Montant des travaux : 37,92 M € TTC

Type de marché : PRO à AOR + mission de conception paysagère

La RD1 est un axe routier majeur de contournement de l'Ouest Parisien. Sur la section étudiée, l'infrastructure longe la Seine sur une section peu ou pas aménagée, souvent laissée en friche et non accessible. Côté ville, les grands projets d'urbanisation devant accueillir activités tertiaires, immobiliers de standing à vocation d'habitat et équipements publics redessinent progressivement sa façade urbaine. Ouvrage d'art SNCF et carrefour routier ponctuent le linéaire. Des activités lourdes liées au secteur secondaire sont aussi à gérer sur le linéaire, la RD1 assurant la desserte d'une centrale béton occupant une partie des quais et celle des équipements du SIAAP.



AMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE BLEUE ASNIÈRES (92)

2016-2018

Maîtrise d'ouvrage : Conseil Départemental des Hauts-de-Seine (92)

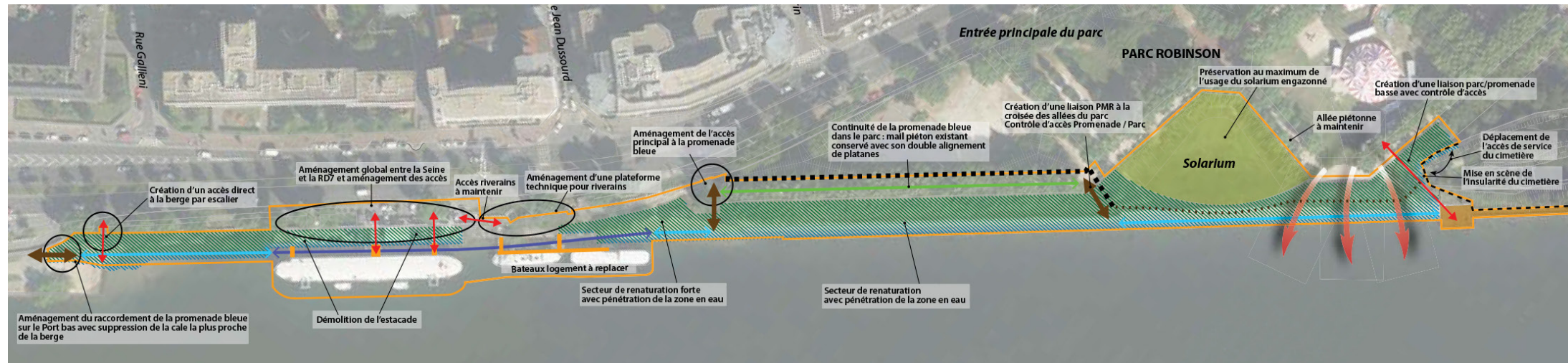
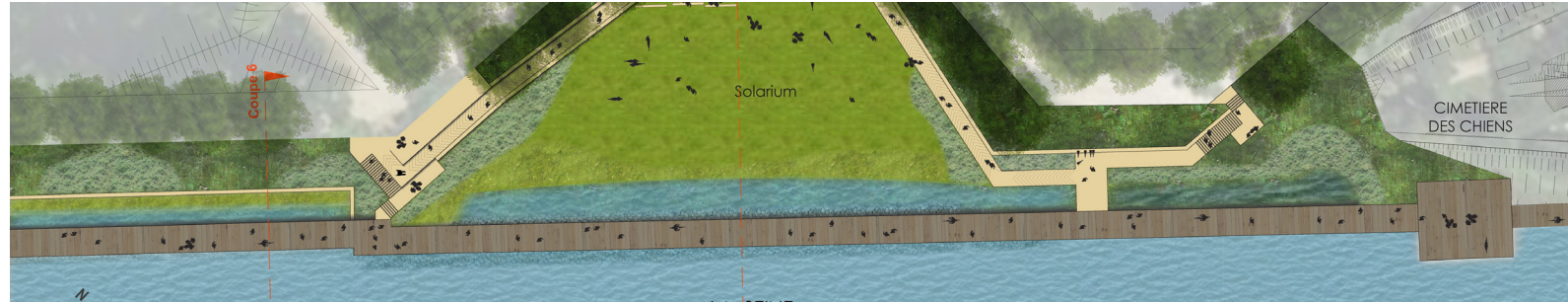
Maîtrise d'oeuvre : Paysage & Territoire

Montant des travaux : 18,6 M € TTC

Type de marché : Mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage : étude préalable + pré-programme en vue de la consultation de maîtrise d'oeuvre

La promenade des berges de Seine à Asnières se trouve actuellement enclavée entre la Seine et le parc Robinson. De plus, elle s'interrompt vers le pont d'Asnières. Le projet s'inscrit dans le cadre des aménagements de la « Promenade Bleue » définis au Schéma d'Aménagement et de Gestion Durable de la Seine et de ses berges du Conseil Départemental 92 qui vise à terme une continuité de promenade le long de la Seine, le renforcement du lien entre la population et le fleuve à travers des aménagements de qualité et l'ouverture de la ville sur ce dernier.

L'objectif est de permettre une réappropriation et une renaturation partielle des berges de Seine par le réaménagement de la promenade existante en favorisant les relations avec son environnement proche (parc Robinson, Cimetière des Chiens et la Seine). Les projets d'aménagements connexes : RD7, Port-Bas et Port Van Gogh ont été intégrés à l'étude.



JURY DU CONCOURS POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARC ROBINSON ASNIÈRES-SUR-SEINE (92)

2021-2022

Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Asnières (92)

Maîtrise d'oeuvre : Paysage & Territoire
(Paysage) / Iris Conseil (VRD) / SINTEO
(environnement, écologie)

Montant des travaux : 7.8 M € TTC

Type de marché : Mission de conception : étude
de Faisabilité, Programmation et Assistance
en phase concours de maîtrise d'oeuvre

L'étude concerne une mission de programmation urbaine et paysagère sur le parc Robinson. Ce projet d'aménagement consiste à aménager ce parc de manière à donner une nouvelle image aux espaces présents, de valoriser ce site et d'en assurer une mutation exemplaire, symbole d'un aménagement maîtrisé et durable.

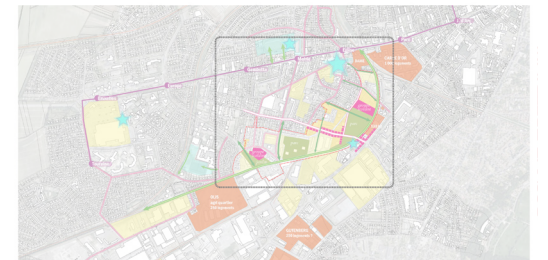
L'objectif est d'insérer harmonieusement ce nouvel espace de vie dans son environnement en mettant en cohérence les liaisons entre le parc et le quartier auquel il est séparé par la RD7 et lui rendre sa pleine fonction d'espace vert de loisirs pour les habitants.

L'aménagement du parc permet au parc de remplir sa pleine fonction de poumon vert de la Ville d'Asnières-sur-Seine, de renforcer le voisinage et la complémentarité entre le parc et le cimetière des chiens, de créer une liaison entre le parc et la rue Duchesnay, d'améliorer la qualité végétale, de préserver l'alignement de platanes, de maintenir ou développer les usages du parc dans le respect du lieu, de laisser une large place à la vue Seine et d'assurer la cohérence entre le projet de promenade flottante et le parc.

Cette opération se fait en concomitance avec les projets d'aménagement des Berges de Seine et le projet d'activité commerciale.



LIAISONS CYCLABLES



DÉVELOPPEMENT DU SCHÉMA CYCLABLE ET AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU RIVAGE ET DE LA RUE DE SAINT-OMER AIRE-SUR-LA-LYS (62)

2016-2017

Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Aire-sur-la-Lys (62)

Maîtrise d'oeuvre : Paysage & Territoire

Montant des travaux : 8,4 M € TTC

Type de marché : Mission complète de type loi MOP

La commune d'Aire-sur-la-Lys est dotée d'une piste cyclable la reliant à la commune de Wittes.

La place du Rivage, d'une superficie d'environ 2 000 m² et inscrite en ZPPAUP, est dédiée au stationnement et est entourée d'une chapelle désacralisée, de commerces et d'habitations. Elle possède de véritables atouts pour devenir un véritable pôle d'intérêt.

La rue de Saint-Omer, qui traverse la place du Rivage, possède un vocabulaire routier.

Les objectifs sont de développer l'itinéraire cyclable tout en mettant en valeur le patrimoine naturel et architectural de la ville, de faciliter l'accès aux équipements communaux de manière pratique et sécurisée et de valoriser la place du Rivage et la rue de Saint-Omer de manière à également permettre d'articuler les différentes fonctions présentes : habitations, commerces, Chapelle.

Grandes lignes du projet

- o Développement d'un itinéraire cyclable reliant les pôles d'attraction et longeant les zones d'intérêts tels que la rivière.

- o Prise en compte de l'ensemble des usagers de manière à assurer une bonne cohabitation

- o Séparation des commerces de la place par la rue Saint-Omer, axe assez fréquenté

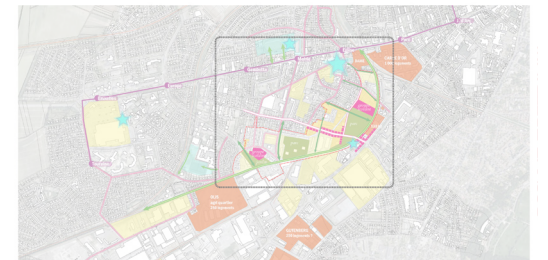
- o Suppression d'une voie de circulation (3 voies ramenées à 2 voies) permettant de diminuer la vitesse des automobilistes et de rééquilibrer le partage modal
- o Création de stationnements minutes au droit des commerces

- o Mise en cohérence de l'ensemble de la place et traitement qualitatif de celle-ci par le choix de pavés grès ancien

- o Traitement fin du nivellement de la place de manière à proposer un espace plus polyvalent, capable de recevoir des événements occasionnels et permettant le déplacement des PMR



ABORDS DE BÂTIMENTS



AMÉNAGEMENT D'UN SITE POUR L'IMPLANTATION D'ECO-LODGES FUTUROSCOPE (86)

2020-2023

Maîtrise d'ouvrage : Futuroscope (86)

Maîtrise d'oeuvre : Jacques Rougerie
architectes, Tangram architectes, Claire
Archibaud architecte, Paysage & Territoire, IRIS
Conseil

Montant des travaux : Espace paysager : 1.3 M
€ TTC

Type de marché : Mission de maîtrise d'oeuvre
complète

Le projet consiste à créer un nouveau concept de lodge qui soit une réponse à la promesse que le parc souhaite faire à ses visiteurs : une offre expérientielle, originale, innovante pour un public familial.

Ambitions du projet :

- Intégration paysagère et environnementale des habitats.
- Création d'un écosystème
- Une offre touristique innovante, originale et expérientielle,
- Déclencher des visites de 2 3 jours,
- Un village écologique rassurant et responsable,
- Lodges regroupées pour l'accueil de familles nombreuses ou pour des regroupements familiaux et favoriser ainsi les espaces interstitiels paysagers,
- Développer les relations entre le dedans et le dehors le retour à la nature à l'essentiel,
- Immersion en pleine nature dans une ambiance naturelle et sauvage,
- Favoriser l'apparition de la biodiversité et la rendre compréhensible et accessible,
- Site exclusivement piéton Cheminements en platelage bois autorisés aux voitures et totalement accessibles aux PMR.



REQUALIFICATION DE L'HÔTEL-DIEU NOGENT-LE-ROTROU (28)

2019-2020

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Nogent-le-Rotrou (28)

Maîtrise d'oeuvre : Paysage et Territoire (paysage), ADIM Normandie-Centre (promoteur-constructeur), YLE (architecte urbaniste), HAME (architecte du patrimoine), FTI (communication), Hôtel Sully (exploitant Hôtelier), Etude Vallat (notaire), Paty Immobilier (agence immobilière)

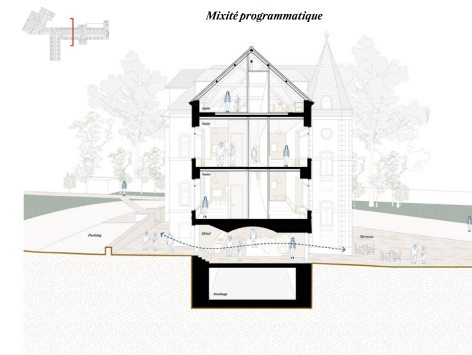
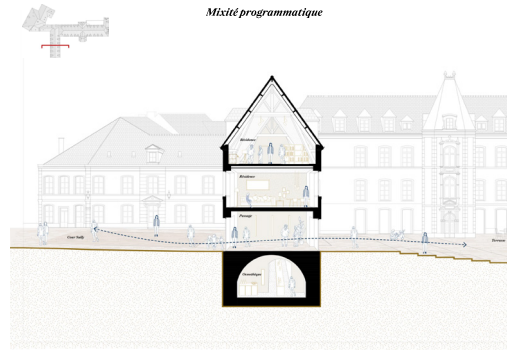
Montant des travaux : 11,5 M € TTC

Type de marché : Concours

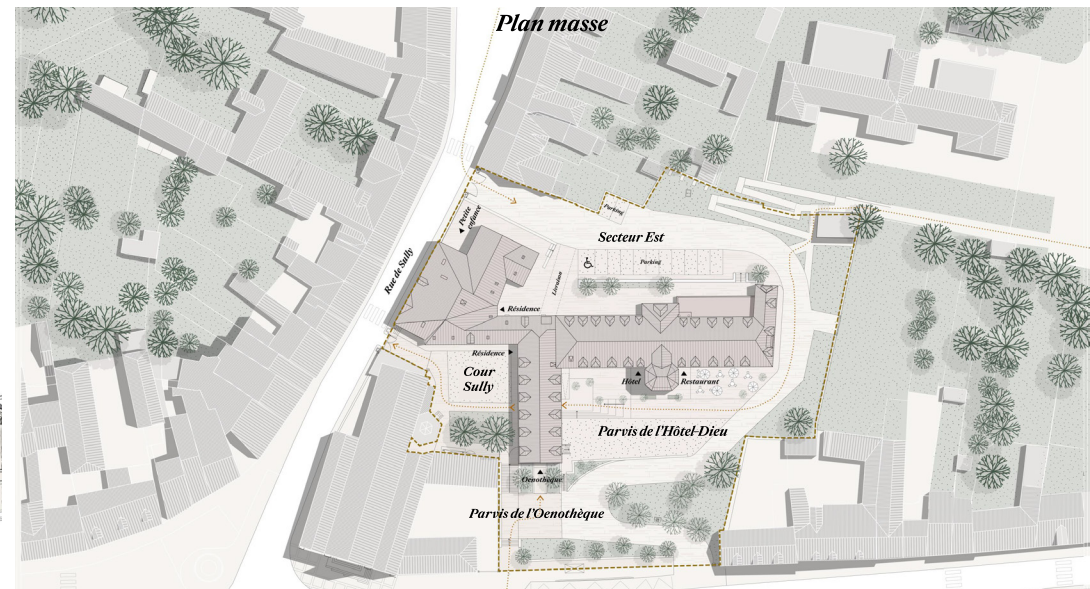
Dans le cadre de l'appel à projets "Réinventons nos cœurs de ville", le site de l'Hôtel-Dieu à Nogent-le-Rotrou a été sélectionné et un concours a été lancé sur ce lieu. L'Hôtel-Dieu était avant tout un hôpital, fondé entre 1182 et 1190 par Rotrou IV Comte du Perche. Autrefois une oeuvre sociale de charité, on parlait alors d'hospice. L'Hôtel-Dieu de Nogent-le-Rotrou fait partie de ces lieux où l'utilité et les années laissent un héritage d'authenticité. Ici, tout est là, ou presque. Manquent la vie, l'ouverture, le dialogue.

Pertica est le nom que nous avons donné au projet de l'Hôtel-Dieu. L'enjeu de l'ouverture est de composer avec l'existant pour amplifier ses potentialités. Ce pari, nous le relevons avec une programmation hybride. Les activités de demain s'adressent à un large public et forment un espace de dialogue. Le coeur de l'Hôtel-Dieu, préservé, mais ouvert, devient un support de sociabilité. Révéler l'Hôtel-Dieu de Nogent-le-Rotrou sous un jour nouveau. Percica est une résidence multigénérationnelle, ouverte sur la ville, ouverte aux Nogentais et Nogentaises.

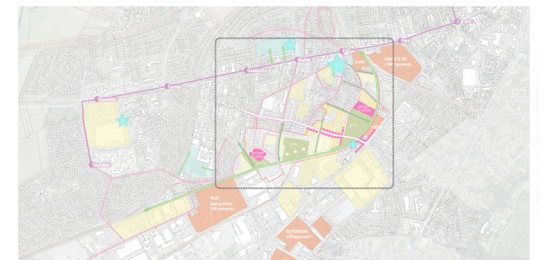
Le rôle de **Paysage & Territoire** est ici de valoriser par un regard sensible, le potentiel de l'Hôtel-Dieu en concevant et/ou en intégrant les aménagements à l'ensemble des composantes du site (paysagère, urbanistique, d'usages, fonctionnelle, évolutive...), corrélés avec les attentes et les objectifs de la maîtrise d'Ouvrage. Nous nous consacrons à produire un projet en continuité avec les activités intérieures, afin de créer une perméabilité entre le bâtiment et son extérieur immédiat.



Croquis depuis la rue Sully



ROUTES ET DÉVIATIONS



AMÉNAGEMENT DE LA DÉVIATION DE LUBERSAC, LUBERSAC (19)

2021-2024

Maîtrise d'ouvrage : Conseil Départemental de la Corrèze (19)

Maîtrise d'oeuvre : IRIS Conseil (VRD), Paysage & Territoire (paysage), Géofondation (ingénierie géotechnique), B.E. Arlaud (génie-civil)

Montant des travaux : 7 M € HT

Type de marché : Mission de maîtrise d'oeuvre complète

Le projet concerne la création d'une déviation du bourg de Lubersac par le Sud.

Les objectifs de l'opération portent sur :

- la réduction du trafic de transit dans l'agglomération et le centre-bourg et plus particulièrement du trafic poids lourds, devant conduire à une baisse significative des nuisances actuellement supportées par les riverains et une diminution des risques d'accidents,
- une amélioration générale des conditions de circulation, engendrant une diminution et une fiabilisation des temps de parcours.

Sur un linéaire de 4 km, elle comporte des voiries avec structure neuve et leur raccordement sur les infrastructures existantes et des ouvrages de franchissements de cours d'eau intégrés paysagèrement et environnementalement dans le projet.

La déviation s'inscrit dans un paysage qui oscille entre un paysage de plateau agricole dédié à l'élevage et à la culture fruitière et des fonds de vallons occupés par des boisements et zones humides.

La mission s'intègre dans un contexte réglementaire fort du point de vue environnemental (génie végétal, démarche ERC en phases conception et chantier...) et de la préservation du foncier.

Une réflexion spécifique a été menée pour proposer une l'intégration paysagère et un accompagnement écologique au regard des vis-à-vis que cette déviation entretiendra avec les zones habitées et des espaces naturels ou agricoles traversés.



AMÉNAGEMENT DE LA DÉVIATION DE BELLENGREVILLE ET VIMONT RD613 ET LIAISON RD613-RD40, BELLENGREVILLE (14)

2021-2023

Maîtrise d'ouvrage : Conseil Départemental du Calvados (14)

Maîtrise d'oeuvre : Paysage & Territoire (paysage), IRIS Conseil (VRD), EXP (architecture)

Montant des travaux : Montant paysager : 1,3 M € TTC

Type de marché : Mission de maîtrise d'oeuvre complète, Plan directeur, concertation

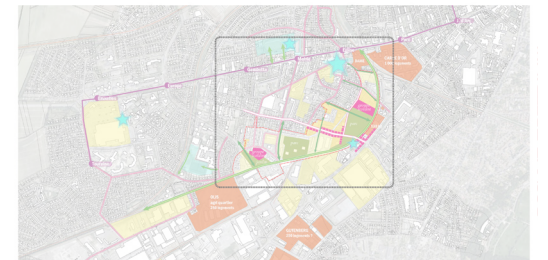
Le projet concerne la déviation des communes de Bellegreville et Vimont qui subissent actuellement le fort trafic supporté par la RD 613. Cette déviation s'inscrit dans le projet du contournement sud de l'agglomération de Caen dont le barreau A 813 - RD 613 est le premier maillon. Le projet de déviation s'inscrit dans une emprise d'environ 35 ha sur les communes de Frénoville, Bellegreville, Vimont, Argences et Moul, complétée par une emprise de 2 ha sur les communes de Vimont et Moul pour la réalisation du barreau de liaison RD 613 - RD 40.

L'objectif du projet est d'intégrer paysagèrement le projet de déviation. Le traitement des abords et emprises des dépendances routières intègre des objectifs environnementaux importants. Pour cela est mis en place :

- la création de murs verts (au niveau de l'allée des Chênes) permettant de dévier la trajectoire de l'avifaune bien au-dessus de la déviation.
- l'intégration dans le paysage des volumes artificiels (merlons acoustiques, remblais des 5 ouvrages) par des plantations respectant la palette végétale locale et le caractère champêtre des lieux.
- la reconstitution de la trame de haies bocagères qui sera finalisée par l'aménagement foncier.
- l'aménagement spécifique du passage à faune du cours Sémillon, qui, avec ses prairies humides, roselières et boisements, représente un corridor écologique majeur entre les marais de Moul-Chicheboville et de Vimont dans un contexte de grandes cultures.



SAVOIR-FAIRE



DEMARCHE PARTICIPATIVE

Assistance à la concertation et à la communication :

Notre expérience en réalisation de chantier nous montre qu'un projet bien concerté est mieux accueilli et compris par les usagers et riverains. Nous saurons être au côté de la maîtrise d'ouvrage tout au long de ce projet pour l'information et la participation du public. Selon les volontés exprimées, nous passerons par plusieurs outils de concertation en phase de conception et de suivi des travaux. L'information de l'évolution du projet à des moments clés de celui-ci par le biais de l'animation de réunions publiques et par le biais d'expositions temporaires (diffusion des présentations projetées lors des réunions publiques, panneaux de présentation du projet...).

Quelques exemples de concertations et de communications :

- Participation à la réalisation d'un dossier de concertation de 60 pages pour le projet d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies par mise en concession de la RN 154 et RN 12 (28)
- Ateliers de travail avec les habitants du quartier de la Tabellionne à Vernouillet (28) dans le cadre de sa requalification
- Concertation en phase AVP pour la requalification du centre-ville d'Ouzouer-sur-Loire (45)
- Détermination d'un logo en concertation avec la société Recto/Verso pour le projet de ZAC de Pongoin à Metz (57)
- Réalisation d'un livret d'accueil pour le projet de ZAC du Perche Gouet (28)

Démarche participative, Marans (17), 2018

Le projet d'aménagement du pont de pierre de Marans a permis de mener différentes actions de concertation : la rencontre des riverains concernés par le projet puis l'organisation et la participation à une réunion publique. Un livre blanc a été également mis à la disposition du public en mairie, accompagné d'une impression du diaporama projeté lors de la réunion publique. Une synthèse a fait suite à cette concertation.

Programmation urbaine, Lucé (28), 2022

Participation à un atelier de concertation des habitants : animation de tables de réflexion avec les habitants lors d'une soirée de concertation sur plusieurs thèmes, tels que les usages, les ambiances et les cheminements. Recueil de l'expression des habitants sur les manques actuels en termes d'espaces de convivialité et sur leurs souhaits pour le futur quartier.

Ce travail nous permet d'adapter les scénarios proposés aux demandes des habitants et sera suivi d'une séance de restitution en fin de mission afin de présenter le plan guide aux habitants.

Concertation en phase AVP, Senonches (28), 2017-2018

Organisation et participation à une réunion publique et une réunion avec les commerçants. La concertation pour le projet d'aménagement des espaces publics du centre-ville a amené à :

- Des visites riveraines
- La réalisation d'un « livre blanc », pour celles et ceux qui souhaitent s'exprimer sur les futurs aménagements du centre-ville.
- La conception de panneaux de présentation du projet exposés en mairie.
- La création de flyers d'invitations à la réunion publique.
- La réalisation d'une synthèse des questions et des observations recueillies dans le livret blanc, mais également lors des réunions a été réalisée et communiquée.
- L'écriture d'un article dans le magazine de Senonches.



Démarche participative, Nogent-le-Rotrou (28), 2018-2019

La démarche participative pour la conception d'aménagements urbains du centre-ville de Nogent-le-Rotrou avait pour objectif d'aboutir à des pistes pour les aménagements urbains, tout en garantissant un cadre de réflexions à la fois sécurisant pour la municipalité et fertile pour que la population puisse exprimer ses besoins face aux grands défis de l'avenir nogentais. Plusieurs temps forts ont jalonné ce dialogue de co-construction :

- Une soirée d'échanges sur des thèmes impactant l'avenir de la ville, qui a permis de constituer un réseau d'habitants actifs dans les réflexions sur les futurs aménagements.
- Une marche exploratoire dans la ville a réuni de nouveau le réseau afin de lui permettre de confronter les besoins émis lors du premier atelier à la réalité du terrain.

COMMUNICATION

Nous maîtrisons différents outils afin de communiquer autour de nos projets.

Les différents rendus ainsi obtenus peuvent être adaptés selon nos préférences,

Nous pouvons également réaliser des modélisations mise en vidéo ou non pour que le public puisse s'immerger davantage dans le projet et visualiser l'espace tel qu'il sera aménagé. Cela permet notamment de montrer les effets du projet par exemple sur les ombrages, les ambiances...



Plan réalisé à partir d'un logiciel de DAO - Illustrator Garches, aménagement de la place Saint-Louis à Garches



Panneau réalisé à partir d'un logiciel de DAO - Illustrator, de PAO - Indesign Garches, aménagement de la place Saint-Louis à Garches



Croquis en partie réalisé avec un logiciel de DAO -Photoshop/ dessin à la tablette graphique et aquarelle sur papier Puteaux, aménagement d'une place sur la rue Parmentier



Photomontage réalisée à l'aide des logiciels de DAO-Sketchup et Photoshop Marle, aménagement le long des remparts dans le cadre de mesures compensatoires



Images extraites d'une vidéo réalisée avec le logiciel Twinmotion sur une base sketchup pour montrer l'évolution des ombrages au fil de l'année (Avril et Octobre ici) Rueil Malmaison, aménagement de la contre-allée sur la RD 39

COMMUNIQUER AUTOUR DES ILOTS DE CHALEUR URBAINS

Face à la préoccupation croissante des villes concernant les îlots de chaleur urbain, nous avons développé des connaissances sur ce sujet.

Parmi les outils utilisés pour communiquer et aider à la décision sur ce sujet sensible, nous pouvons avoir recours à l'outil score ICU et à l'outil Score Perméabilité.

L'outil score ICU permet de cartographier les aménagements selon qu'il soit "réchauffant" ou "rafraîchissant" en se basant sur le pouvoir réfléchissant des surfaces existantes et/ou mises en oeuvre.

L'outil score perméabilité se base lui sur la perméabilité des surfaces vis-à-vis des eaux de ruissellement.



score ICU

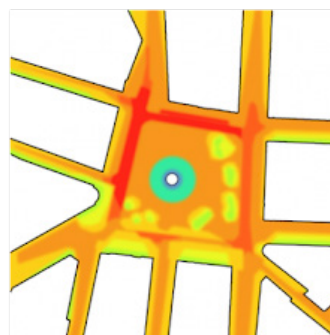
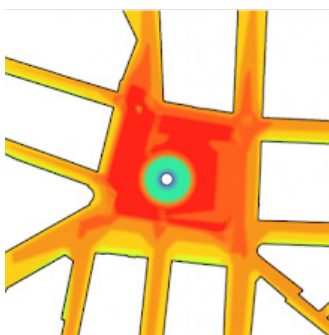


score PERMÉABILITÉ

2007



2016



Exemple de cartographie du score ICU sur un aménagement d'espace public avant/après

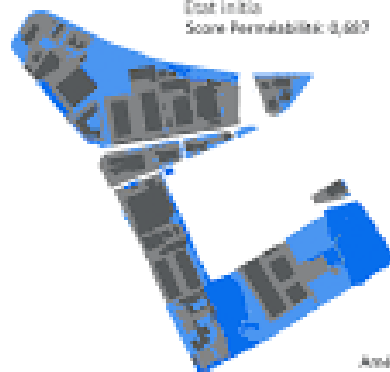
Nous pouvons donc vous offrir ces services qui sont des :

- aides à la décision
- outils de communication
- supports de concertation

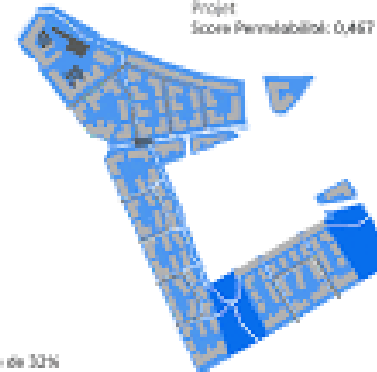
Répartition des matériaux de surfaces en 9 tranches de perméabilité



Etat Initial
Score Perméabilité: 0,667



Projet
Score Perméabilité: 0,467



Amélioration du Score de 33%

Exemple de cartographie du score perméabilité sur un aménagement d'espace public avant/après

Paysage & Territoire



Siège social à Chartres :
2-4 rue du 14 juillet
28000 Chartres
Téléphone : 02 37 21 19 19

Site de Lille :
679 avenue République
59000 Lille
Téléphone : 03 28 38 00 44

contact@paysage-et-territoire.fr
[www.paysage-et-territoire](http://www.paysage-et-territoire.fr)